



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, N° 39

29 septembre 1971

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CANADO-JAPONAIS

La sixième réunion du Comité ministériel canado-japonais a eu lieu à Toronto, les 13 et 14 septembre. Le Canada y était représenté par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le ministre des Finances, M. Edgar J. Benson, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. J.J. Greene, le ministre de l'Agriculture, M. H.A. (Bud) Olson, le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Ron Basford, et l'ambassadeur du Canada au Japon, M. Herbert O. Moran. Le Japon était représenté par le ministre des Affaires étrangères, M. Takeo Fukuda, le ministre des Finances, M. Mikio Mizuta, le ministre de l'Agriculture et des Forêts, M. Munenori Akagi, le ministre du Commerce international et de l'Industrie, M. Kakuei Tanaka, le ministre d'État et directeur général de la Planification économique, M. Toshio Kimura, et

l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Shinichi Kondo.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Les ministres ont examiné la situation internationale en général, et la situation qui règne en Asie et dans la zone du Pacifique en particulier. Ils ont également discuté des politiques respectives des deux pays envers la Chine et sont convenus de continuer à se consulter mutuellement à l'avenir. Reconnaissant l'importance de la paix et de la prospérité de l'Asie pour la paix et la prospérité du monde entier, ils sont convenus que les pays nantis doivent compléter les efforts que déploient isolément et collectivement les pays en voie de développement de l'Asie pour améliorer leur bien-être. Les ministres sont convenus à cet égard de maintenir des consultations étroites entre les deux Gouvernements.

Les ministres japonais et canadiens ont discuté de la situation économique de leurs pays respectifs. Divers aspects de la nouvelle politique économique annoncée récemment par les États-Unis ont fait l'objet de longues discussions, et particulièrement les répercussions sur la conjoncture économique mondiale, et celle des deux pays en particulier, de la suspension de la convertibilité-or du dollar américain et de l'imposition d'une surtaxe sur les importations. Le Comité est convenu que la stabilité et l'expansion de l'économie des États-Unis sont essentielles à la stabilité et à l'expansion économique internationales. Le Comité a pris note de la menace que constitue la surtaxe pour les structures commerciales multilatérales et des répercussions nuisibles de cette surtaxe sur les exportations des deux pays. Le Comité a insisté sur la nécessité de la supprimer le plus tôt possible. Les ministres ont également exprimé de graves appréhensions à l'égard des conséquences perturbantes que laissent entrevoir la création éventuelle d'une Société américaine de

SOMMAIRE

Réunion du Comité ministériel canado-japonais	1
Réunion spéciale de l'OTAN	3
Visite de spécialistes soviétiques	3
Récompense scoute à un membre de la GRC	3
Conférence sur la formation de la main-d'oeuvre sanitaire	3
Subventions du CNRC	4
L'emploi dans l'administration fédérale ...	4
Signes favorables au marché du miel	4
Expansion des recherches dans l'Atlantique	5
Subventions de soutien de l'emploi	5
Index mensuel	7

ventes internationales (DISC) et les propositions de dégrèvements fiscaux sur les investissements, qu'ils interprètent comme une forme de discrimination envers les fournisseurs étrangers.

Le Comité a examiné la situation monétaire internationale. Les ministres japonais ont expliqué que le Gouvernement japonais a récemment adopté un taux d'échange flottant. Les ministres canadiens ont fait remarquer que le Canada avait déjà institué un taux d'échange flottant et que la valeur du dollar canadien s'était considérablement accrue. Le Comité est convenu que, comme la stabilité et la viabilité de la situation monétaire sont des conditions essentielles à l'expansion soutenue du commerce mondial, les deux pays doivent continuer de se consulter étroitement et, au sein d'une structure multilatérale, de coopérer pleinement aux efforts internationaux visant à résoudre la situation actuelle le plus tôt possible.

LE COMMERCE

Le Comité a noté avec satisfaction que les deux pays ont appliqué les réductions tarifaires du *Kennedy Round* avant les délais fixés. Le Comité a mentionné l'importance de renforcer le système multilatéral du commerce mondial. Les ministres ont fait valoir que l'objectif qu'il faudrait se fixer serait d'entreprendre de nouvelles négociations sur la libéralisation des échanges dès que ce sera possible.

Le Comité a noté que les deux pays améliorent et accroissent continuellement leurs programmes d'aide. Il a été convenu que le Canada et le Japon doivent coordonner leurs programmes d'aide respectifs dans la mesure du possible.

Les échanges commerciaux entre le Japon et le Canada ont poursuivi leur essor pour atteindre, de part et d'autre, le chiffre total de 1,38 milliard de dollars canadiens, et tout permet d'espérer une expansion suivie de ce commerce. Les ministres canadiens ont souligné la nécessité de diversifier davantage les exportations canadiennes vers le Japon, et d'accroître, en particulier, les exportations de produits transformés et d'articles fabriqués tout en continuant de développer les exportations traditionnelles canadiennes de denrées alimentaires et de matières brutes. Les ministres japonais ont fait observer qu'à la suite d'une libéralisation progressive des importations, le nombre des articles qui demeurent assujettis à des quotas serait réduit de 60 à 40 à la fin de septembre, et qu'on étudie présentement la possibilité de libéraliser encore un certain nombre d'articles au cours des six premiers mois de 1972. Les ministres canadiens ont fait bon accueil à de telles possibilités et ont encouragé le Japon à poursuivre la libéralisation des restrictions à l'importation et des autres barrières commerciales qui demeurent, en particulier là où elles visent les exportations canadiennes. Le Comité a exprimé sa satisfaction de l'entente réalisée au cours des récentes discussions bilatérales annuelles sur les restrictions dont l'exportation de certains produits japonais vers le

Canada était frappée. Les ministres canadiens ont souligné l'importance d'une collaboration suivie de la part du Japon en vue de la commercialisation ordonnée des exportations japonaises vers le Canada, et afin d'éviter toute diversion des produits commerciaux destinés à d'autres marchés. De leur côté, les ministres japonais ont fait remarquer que les restrictions des exportations ne doivent être, de toute façon, que des mesures temporaires qu'il faudrait supprimer le plus tôt possible. Le Comité est convenu que des mesures *anti-dumping* doivent être prises conformément au Code international de l'*anti-dumping*.

MISSIONS ÉCONOMIQUES

Une mission économique japonaise dirigée par M. Chujiro Fujino a visité le Canada en juin de cette année. Une mission commerciale canadienne de haut échelon visitera le Japon au début de l'an prochain.

Les ministres ont exploré les intérêts communs des deux pays dans le domaine agricole et, notamment, les possibilités d'une nouvelle expansion des échanges de produits agricoles, y compris la graine de colza et d'autres produits d'intérêt pour le Canada. Ils ont également discuté de la possibilité d'arrangements d'approvisionnement à plus long terme. Ils se sont réjouis de l'essor de la coopération technique dans ce domaine et sont convenus qu'il serait souhaitable que les responsables canadiens et japonais des règlements en matière de protection contre les insectes et les maladies, et en matière de santé visant les produits agricoles, se réunissent périodiquement pour discuter des problèmes qu'entraînent les règlements de chaque pays.

Le Comité est convenu que l'échange de renseignements sur les politiques à l'égard des investissements étrangers serait précieux. Il a accueilli avec joie la hausse que marquent les investissements de capitaux de part et d'autre du Pacifique et les ministres canadiens ont pris note des récents progrès japonais en ce qui concerne la libéralisation du mouvement des investissements vers le Japon. Les ministres canadiens ont mentionné que les investissements étrangers au Canada font présentement l'objet d'une étude de politique.

Les ministres japonais seront heureux d'accueillir une délégation canadienne au Japon cet automne pour discuter des moyens d'intensifier la coopération scientifique et technologique entre les deux pays. Les membres du Comité ont échangé des renseignements sur des questions relatives à l'environnement et sont convenus de rester en contact en vue de la prochaine Conférence de Stockholm.

RESSOURCES ET ÉNERGIE

Le Comité a décidé de créer un Sous-comité chargé d'étudier les questions des ressources et de l'énergie. Il sera composé de hauts fonctionnaires dont la tâche sera de faire l'examen permanent des progrès accomplis dans ces domaines. Le Comité a pris note

RÉUNION SPÉCIALE DE L'OTAN

M. A.E. Ritchie, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, représentera le Canada à une réunion spéciale du Conseil de l'Atlantique Nord, qui aura lieu à Bruxelles le 5 et 6 octobre, pour discuter de réductions mutuelles et équilibrées des Forces en Europe. Les vice-ministres des Affaires étrangères ou des hauts fonctionnaires de pays membres qui assisteront à cette réunion, examineront les résultats de contacts exploratoires avec l'Union soviétique et les autres gouvernements intéressés, et se consulteront sur les questions de fond et de procédure à envisager pour la réduction des Forces. Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN lors d'une session régulière au mois de juin dernier, se sont mis d'accord sur la tenue d'une réunion spéciale faisant suite ainsi à leur intention de passer aux négociations dès que possible.

M. Ritchie sera accompagné de conseillers du ministère des Affaires extérieures et du ministère de la Défense nationale.

VISITE DE SPÉCIALISTES SOVIÉTIQUES

Sept spécialistes soviétiques des structures préfabriquées, sous la direction de M. Vladimir Mitrofanovich Ventslavsky, sous-ministre du Bois d'oeuvre et de la charpenterie, sont arrivés à Montréal le 16 septembre pour une visite de 15 jours au Canada. Sous les auspices du ministère de l'Industrie et du Commerce, ce groupe se rendra à Montréal, Toronto, Woodstock, Niagara Falls, Calgary, Canal Flats, Vancouver et Ottawa.

La délégation soviétique se compose de spécialistes dans la conception des logements industrialisés, des immeubles et des établissements commerciaux, dans les techniques de production d'immeubles industrialisés et dans la gestion de la construction dans les régions rurales et nordiques. Pendant leur séjour au pays, ils visiteront des usines produisant des modules ou des sections d'habitations, des maisons transportables ou mobiles et des fabricants d'éléments de même que des chantiers de construction.

RÉCOMPENSE SCOUTE À UN MEMBRE DE LA GRC

Lors de la vingt-troisième Conférence mondiale du scoutisme tenue à Tokyo le 14 août dernier, M. Léonard Nicholson, ancien préfet de la Gendarmerie royale du Canada maintenant à sa retraite à Woodlawn en Ontario, s'est vu remettre la médaille du Loup de bronze.

Cette médaille représente la plus haute récompense décernée par l'organisation mondiale du scoutisme; le préfet Nicholson l'a reçue pour sa contribution au mouvement mondial des Boy-scouts.

Il a été le premier président du Comité des relations internationales de la Conférence mondiale et il a assisté à six Conférences à titre de délégué canadien.

Le préfet Nicholson est l'un des citoyens les plus en vue au Canada. Il a su remplir ses rôles avec une compétence remarquable, tant dans sa profession que dans son travail bénévole, en occupant les fonctions de chef de la police militaire de l'Armée canadienne pendant la Seconde Guerre mondiale, préfet de la Gendarmerie royale du Canada, président de la *Dominion of Canada Rifle Association*, chancelier du Prieuré du Canada, Ordre de St-Jean, et grand chef adjoint des Boy-scouts du Canada.

En 1969, l'Association (francophone) des scouts a décerné au préfet Nicholson la médaille des scouts de Vanier en reconnaissance de sa contribution au comité sur la coopération entre les scouts et les boy-scouts.

En 1970, le grand chef scout, le gouverneur général Roland Michener, lui a offert la médaille du Loup d'argent, la plus haute récompense du scoutisme canadien, pour les services qu'il a rendus depuis 20 ans sur le plan national en tant que membre du Conseil national, où il siégeait dans le comité d'administration en qualité de grand chef adjoint et de commissaire international. Il a été chef de camp au troisième Jamboree national du Canada et chef du contingent canadien au Jamboree mondial de 1963.

CONFÉRENCE SUR LA FORMATION DE LA MAIN-D'OEUVRE SANITAIRE

La conférence nationale qui se déroulera au Centre des conférences à Ottawa, du 19 au 22 octobre, traitera du besoin de souplesse, d'adaptation et de coordination des programmes de formation à l'intention des médecins, des infirmières et des autres travailleurs sanitaires.

Les délégués à la Conférence sur la formation de la main-d'oeuvre sanitaire tenteront de faire le consensus au sujet de la coordination de programmes d'enseignement dans les universités et les collèges locaux. Ils étudieront en outre la coordination possible des programmes universitaires et de ceux des collèges locaux et des associations professionnelles.

La Conférence est une entreprise conjointe du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, de l'Association des universités et collèges du Canada et de l'*Association of Canadian Community Colleges*. Les universités, collèges locaux, associations professionnelles et organismes gouvernementaux sont invités à déléguer leurs représentants.

La Conférence se subdivisera en groupes d'étude portant sur chacune des questions au programme; un certain nombre de conférenciers invités présenteront des exposés. Les recommandations finales seront communiquées aux organismes intéressés.

SUBVENTIONS DU CNRC

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) a accordé à l'Université Dalhousie, à Halifax, un total de \$359,000 couvrant trois ans de subventions pour des recherches sur des méthodes d'analyse des traces; grâce à ces subventions le département de chimie pourra créer un centre de recherches en ce domaine et payer les salaires du personnel et l'achat des équipements. Selon les disponibilités, les versements seront effectués de la manière suivante: \$124,000 en 1971-1972, \$133,500 en 1972-1973 et \$101,500 en 1973-1974.

L'analyse des traces, méthode permettant de déceler et de déterminer des quantités infinitésimales d'un élément, parfois d'une impureté se trouvant dans une substance, est indispensable à l'industrie et à la science. La détection, l'identification et la mesure de quantités inférieures au millionième deviennent de plus en plus nécessaires; par le passé, les méthodes permettant d'obtenir ces résultats étaient inadéquates sinon inexistantes.

M. Henry D. Hicks, président de l'Université Dalhousie, nous a dit sa satisfaction d'apprendre que le Conseil national de recherches avait approuvé la demande présentée par le département de chimie et il a ajouté: "Je partage l'opinion des professeurs de ce département lorsqu'ils disent que cette subvention permettra à l'Université Dalhousie de se placer à la pointe de la recherche en analyse des traces au Canada, et de nous aider à résoudre des problèmes critiques dans ce domaine... Ce programme élargi aura en outre l'avantage de permettre à Dalhousie de répondre à la demande croissante du marché pour des diplômés en chimie analytique."

NÉCESSITÉ DES RECHERCHES

M. D.E. Ryan, président du département de chimie a, de son côté, souligné l'urgence d'entreprendre des recherches en analyse des traces et il a précisé sa pensée en ajoutant: "Bien que des organismes gouvernementaux se soient attaqués à un certain nombre de problèmes urgents, le Canada ne leur a pas consacré toute l'attention qu'ils méritent et la contribution des universités sur le plan de la recherche dans ce domaine a été jusqu'à maintenant insuffisante."

Les programmes de recherche actuellement en cours à Dalhousie seront considérablement développés et des recherches touchant d'autres domaines seront amorcées.

"Nous sommes en quête d'idées nouvelles, de méthodes et d'instruments nouveaux qui pourraient par exemple être appliqués à la préservation de l'environnement, et adaptés aux conditions locales, l'objectif à long terme étant de créer un centre de recherche et de formation hors pair en chimie analytique", a conclu M. Ryan.

A l'expiration de la période couverte par les subventions, la poursuite du programme de recherche sera assurée par l'Université Dalhousie.

L'EMPLOI DANS L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

Au 31 décembre 1970, l'administration publique fédérale comptait 378,986 employés, comparative-ment à 368,967 deux ans plus tôt. La rémunération pour octobre-décembre est passée de 653.3 millions de dollars en 1968 à 771.3 millions. Les effectifs des ministères et des "corporations départementales" ont été portés de 230,154 à 243,006 employés et leur rémunération est passée de 389.3 millions de dollars à 466.9 millions. Dans les autres sociétés et organismes, le nombre d'employés est tombé de 138,980, tandis que la rémunération a augmenté en passant de 264.0 millions de dollars à 304.3 millions.

SIGNES FAVORABLES AU MARCHÉ DU MIEL

Les perspectives relatives à la production du miel au Canada s'annoncent plus favorables selon M. J.R. Burns, de la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada.

Le prix moyen du miel a baissé depuis deux ans, passant de près de 18c. la livre à un peu plus de 16c., mais il existe certains signes d'amélioration du marché. Sur le plan mondial, les prix ont augmenté ces derniers temps.



Depuis quelques années, la production canadienne de miel a été caractérisée par un accroissement spectaculaire qui a provoqué des excédents considérables. La production de 1970 a atteint près de 51 millions de livres. Depuis 1964, elle a fluctué d'un minimum de 33 millions de livres à un maximum de 53 millions en 1969.

Pendant ce temps, la consommation canadienne allait en diminuant. Elle est passée de 2.3 livres de miel par habitant en 1965 à 1.9 en 1969. Pendant la campagne 1970-1971, les exportations pourraient dépasser les 18 millions de livres, ce qui établirait un nouveau record, ce chiffre étant supérieur de trois fois à la moyenne annuelle depuis 1964. Cet accroissement sensible des exportations ramènera nos excédents à des volumes plus faciles à écouler.

Cependant, étant donné que l'exportation s'oriente davantage vers le miel en vrac au détriment du miel sous emballage, les prix moyens à l'exportation ont diminué.

Fort heureusement, au moment où la production canadienne était élevée, les récoltes obtenues dans les autres pays permettaient au Canada d'exporter les excédents qu'il avait entreposés. Selon M. Burns, nous sommes bien placés sur le plan de la concurrence: le Canada produit en effet de grandes quantités de miel blanc de haute qualité pour lequel la demande est bonne, tandis que la plus grande partie de la production mondiale est de coloration plus foncée.

Les rendements canadiens sont parmi les plus élevés du monde; dans les Prairies, qui produisent les deux tiers environ de notre récolte, le rendement moyen par colonie a atteint 197 livres. Les apiculteurs doivent cependant se préparer à faire face à des excédents possibles, nous dit M. Burns qui précise: "S'il arrivait que le Canada produise plusieurs récoltes de miel abondantes en même temps que d'autres producteurs mondiaux, il s'ensuivrait une chute des prix et le revenu net des producteurs de miel canadiens s'en trouverait réduit pour la peine."

EXPANSION DES RECHERCHES DANS L'ATLANTIQUE

La recherche en biologie marine connaîtra un nouvel essor dans l'est du Canada grâce à une subvention de \$205,000 du Conseil national de recherches du Canada en faveur du Laboratoire maritime Huntsman, de Brandy Cove, à St. Andrews au Nouveau-Brunswick. Il est essentiel, à l'heure actuelle, d'étendre nos connaissances des mers et la subvention a été accordée dans ce but.

Les versements seront répartis sur 3 ans: selon la disponibilité des fonds, le Laboratoire Huntsman recevra \$75,000 en 1971-1972, \$70,000 en 1972-1973 et enfin \$60,000 en 1973-1974.

Le laboratoire, qui a ouvert ses portes il y a un an, offre aux biologistes marins et aux étudiants des universités un cadre exceptionnel pour la recherche dans ce domaine et toutes les maisons d'enseignement de l'est du Canada ont accès au laboratoire qui pourra accueillir quelque 75,000 étudiants et 6,000 chercheurs universitaires.

Les programmes de recherche inaugurés à Huntsman serviront de complément à ceux déjà en cours à St-Jean de Terre-Neuve et dans la région de Bedfordmouth-Halifax, en Nouvelle-Écosse.

St. Andrews offre certains avantages: des hauts fonds découverts à marée basse et non pollués, de très nombreuses formes de vie marine et la proximité de la Station biologique de l'Office des recherches sur les pêcheries connue pour ses bonnes relations de travail. De plus, St. Andrews est un maillon important de la longue chaîne de stations biologiques

marines spécialisées chacune dans un domaine particulier et qui s'étend de l'Arctique canadien aux eaux tropicales des Antilles.

Un consortium de 19 universités canadiennes de l'Ontario, du Québec, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse dirige les opérations du laboratoire en collaboration avec l'Université du Maine, l'Office des recherches sur les pêcheries, le ministère de la Pêche et de l'environnement du Nouveau-Brunswick, et l'*International Atlantic Salmon Foundation*.

Grâce aux experts qui travailleront dorénavant au Laboratoire et à la Station biologique, les liens entre le gouvernement, les universités et l'industrie vont se resserrer. La *International Atlantic Salmon Foundation* a déjà annoncé qu'elle établirait son siège social à Huntsman. De plus, le Gouvernement du Nouveau-Brunswick a accordé une subvention qui permettra d'acheter plus de terrain et des édifices dont l'un a été transformé en résidence de 55 lits, grâce à un prêt consenti par la Société centrale d'hypothèques et de logements.

SUBVENTIONS DE SOUTIEN DE L'EMPLOI

Des subventions de soutien de l'emploi dans les usines canadiennes frappées par la surtaxe américaine sur les importations et d'autres mesures similaires seront rendues possibles grâce à un projet de loi présenté récemment à la Chambre des communes par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin.

"Dans le contexte des mesures américaines, le niveau de la subvention s'élèvera généralement aux deux tiers de la surtaxe applicable aux exportations de l'usine vers les États-Unis, calculé d'après les niveaux d'exportations de 1970," a déclaré M. Pepin. Les subventions seront établies et payées sur la base de périodes de trois mois, la première période commençant le 16 août. L'aide accordée en vertu de ce programme prendra fin au moment où la surtaxe d'importation américaine sera supprimée.

Les subventions auront trait à l'exploitation de chaque entreprise considérée à titre individuel, plutôt qu'aux activités globales des entreprises ou des corporations qui en sont propriétaires étant donné que "l'objectif primordial du programme est d'atténuer la perturbation de l'emploi dans les diverses régions du Canada".

CRITÈRES EXIGÉS

Il y a trois critères auxquels une compagnie devra satisfaire afin de pouvoir bénéficier de l'assistance accordée en vertu du programme tel qu'il est envisagé dans le contexte des mesures américaines:

a) la surcharge américaine a causé ou risqué de causer des mises à pied *significatives* dans l'usine;

b) au moins 20 pour cent de la production de l'usine au cours de 1970 doit consister en des ex-

portations présentement sujettes à la surtaxe américaine;

c) la compagnie entreprend de maintenir l'emploi et la production à des niveaux satisfaisants.

FINANCEMENT ET ADMINISTRATION

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le Fonds du revenu consolidé. Une somme de 80 millions de dollars sera consacrée aux subventions accordées pour la période restante de l'année fiscale en cours et \$300,000 pour l'administration. Si la surcharge américaine est maintenue au-delà de la période indiquée ci-dessus, des fonds additionnels seront pris par l'intermédiaire du budget normal du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le programme sera administré par une Commission de soutien de l'emploi composée de sept membres. Trois d'entre eux ne feront pas partie de la Fonction publique. "Cette décision est conforme aux pratiques gouvernementales actuelles qui consistent à faire intervenir des industriels ou des hommes d'affaires bien connus dans l'administration de nos programmes, particulièrement ceux qui nécessitent un haut degré de jugement et de discernement", a déclaré M. Pepin.

Le ministre a souligné le fait que dans le contexte des mesures américaines la législation proposée est temporaire. Elle prendra fin lorsque la surtaxe américaine sera annulée.

"En vertu de ce programme, le fabricant doit assumer une partie de la charge découlant de la surtaxe. A notre avis, le Gouvernement ne doit pas compenser l'effet global de la surtaxe aux frais du contribuable. Il y a des risques dans le commerce d'exportation et nos producteurs sont conscients de ces risques," a ajouté M. Pepin.

Chaque cas devra être jugé à sa juste valeur. La nécessité et le niveau de l'assistance seront établis sur la base des circonstances actuelles en tenant compte du type de mesures restrictives et de son impact potentiel sur l'emploi au Canada.

"Il s'agit d'un nouveau programme qui a été mis sur pied rapidement afin de faire face à une situation

spéciale. Une combinaison de dispositions statutaires et de règlements donne la possibilité d'ajuster le programme d'après l'expérience acquise et les circonstances du moment. Nous sommes prêts à le faire," a déclaré M. Pepin.

RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL CANADO-JAPONAIS

(suite de la page 2)

de l'importance accrue des questions relatives aux ressources et à l'énergie dans les relations économiques entre les deux pays. Cette importance s'est reflétée par la visite, en décembre 1970, d'une délégation canadienne intéressée aux mines et dirigée par M. J.J. Greene, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les entretiens de la délégation ont porté sur le commerce du cuivre, du charbon, du fer, de l'uranium et d'autres produits minéraux de base, et sur la possibilité de commencer le traitement de ces minéraux au Canada avant de les offrir sur le marché international.

Le Comité souhaite la multiplication des contacts entre les peuples japonais et canadien dans divers domaines. Le succès des expositions internationales de 1967 et de 1970 a déjà beaucoup fait en ce sens. Le Comité a d'ailleurs souligné que la visite au Japon du premier ministre Trudeau, à l'occasion de l'Exposition internationale de 1970, a mis en lumière les relations étroites qui existent entre le Canada et le Japon depuis quelques années.

Les ministres s'accordent à dire que la sixième réunion du Comité aura permis d'échanger des points de vue sur plusieurs questions d'intérêt commun et contribué ainsi à l'entente et à l'amitié entre le Japon et le Canada.

Le Comité a accepté l'invitation du Gouvernement japonais de tenir sa prochaine réunion au Japon.

INDEX MENSUEL

(Vol. 26 – Septembre 1971)

- Accords internationaux
Nouveaux accords d'Intelsat, No 36, p. 5
Reconduction d'un accord Canada-Hongrie,
No 37, p. 6
- Affaires extérieures
Réunion du Comité ministériel canado-japonais,
No 37, p. 7; No 39, p. 1
- Agriculture
Étude de la tolérance des parasites par le
bétail, No 37, p. 4
L'agriculture et l'environnement, No 38, p. 5
Signes favorables au marché du miel, No 39, p. 4
- Alaska (*voir Nord canadien*)
- Atlantique (*voir Pêches*)
- Arctique (*voir Nord canadien*)
- Arts et Musées
Festival du Canada: un éclatant succès,
No 35, p. 5
Vingtième saison du Ballet National du
Canada, No 38, p. 6
Un grand sculpteur québécois: Charles Daudelin,
No 38, p. 3
- Bilinguisme (*voir Défense nationale*)
- Colombie-Britannique (*voir Pêches*)
- Commerce et Industrie (*voir aussi Subventions*)
Essai d'appareils téléguidés en Italie,
No 38, p. 6
Services commerciaux entre le Canada et le
Liban, No 37, p. 4
- Consommation
Formats simplifiés des tubes de dentifrice,
No 35, p. 2
- CNRC (*voir aussi Sciences et Subventions*)
La nouvelle Bibliothèque du –, No 37, p. 6
- Daudelin, Charles (*voir Arts et Musées*)
- Défense nationale
Formation linguistique dans l'Armée, No 35, p. 3
Fusion d'organismes de recherches médicales,
No 35, p. 6
La Défense dans les années 70, No 37, p. 1
- Droit (*voir Nord canadien*)
- Éducation et Enseignement (*voir Divers et
Nord Canadien*)
- Énergie nucléaire
– et paix mondiale (Discours de M. Sharp),
No 38, p. 1
- États-Unis (*voir Finances*)
- Finances
Déclaration de M. Trudeau au sujet de la
surtaxe américaine, No 35, p. 1
- Habitation et Logement (*voir Visites*)
- Histoire
Centenaire de la Police de Terre-Neuve,
No 36, p. 3
- Hongrie (*voir Accords int.*)
- Italie (*voir Commerce*)
- Japon (*voir Affaires extérieures*)
- Liban (*voir Commerce*)
- Main-d'oeuvre (*voir Statistiques*)
- Maintien de la paix (*voir Énergie nucléaire*)
- Malaysia (*voir Visites et Voyages*)
- Nicholson M. L. (*voir Prix et Trophées*)
- Nixon, Le président (*voir Visites*)
- Nord canadien
Assistance judiciaire pour le –, No 37, p. 5
La route de l'Alaska, No 37, p. 5
La route du Yukon prolongée, No 38, p. 5
- OTAN
Réunion spéciale de l'–, No 39, p. 3
- Pêches (*voir Sciences*)
- Pollution
Programme contre la –, No 35, p. 4
- Population
Une carte isodémographique du Canada,
No 36, p. 5
- Postes
La feuille d'érable aux quatre saisons –
automne, No 36, p. 4
Timbres spéciaux pour Noël 71, No 38, p. 4
- Prix et Trophées
Récompense scoute à un ancien de la GRC,
No 39, p. 3

Santé et Bien-être

- Conférence sur la formation de la main-d'oeuvre sanitaire, No 39, p. 3
- Le Régime de pensions du Canada, No 35, p. 4

Sciences (voir aussi Subventions et Visites)

- Des coquillages insolites et précieux, No 38, p. 4
- Efficacité de la recherche sur les pêches, No 35, p. 5
- Expansion des recherches dans l'Atlantique, No 39, p. 5
- Recherches en cours dans les laboratoires du CNRC, No 36, p. 1

Sharp, M. M. (voir Énergie nucléaire)

Sports (voir Subventions)

Statistiques

- L'emploi dans l'administration fédérale, No 39, p. 4

Subventions

- Bourses "Hockey Canada", No 35, p. 6
- de soutien de l'emploi, No 39, p. 5
- du CNRC, No 39, p. 4
- à la recherche en biologie marine, No 37, p. 4

Transports (voir Nord canadien)

Trudeau (voir Finances)

URSS (voir Visites et Voyages)

Visites et Voyages

- Visite de scientifiques allemands, No 38, p. 6
- Visite de spécialistes soviétiques, No 39, p. 3
- Visite du président Nixon, No 37, p. 7
- Visiteur de la Malaysia, No 38, p. 5

Yukon (voir Nord canadien)

Divers

- Des jeunes gabiers ontariens, No 36, p. 4
- La statue de la Vierge de Fatima au Canada, No 35, p. 3